

les difficultés... Les Bas-Canadiens demandèrent un Conseil législatif électif, les Haut-Canadiens un Conseil exécutif responsable à l'Assemblée. On résista à l'une et à l'autre de ces demandes: delà l'insurrection dans le Haut et le Bas-Canada." ¹

Le comte Grey, dans son ouvrage sur la politique coloniale, dit, en parlant des troubles de 1837 et 1838, qu'ils ont été "le fruit amer des défauts et des abus qui existaient dans le système suivi alors et qui ont été exposés au long dans le célèbre rapport de lord Durham."

Tout récemment, un auteur grave, et dont l'autorité ne saurait non plus être suspecte, ayant occasion de traiter la même question, s'exprimait dans les termes suivants:

"À mesure que les principes du gouvernement représentatif s'étaient développés, dit M. Erskine May, en parlant du Canada, les gouverneurs irresponsables s'étaient nécessairement trouvés en conflit avec l'assemblée populaire. Les conseillers du Gouverneur suivaient une politique, l'Assemblée en adoptait une autre. Les mesures préparées par le pouvoir exécutif étaient rejetées par l'Assemblée, les mesures votées par l'Assemblée étaient repoussées par le Conseil ou frappées de veto par le Gouverneur. Et toutes les fois que telles collisions venaient à se produire, les moyens constitutionnels manquaient pour rétablir la confiance entre les pouvoirs rivaux. Des dissolutions fréquentes irritaient le parti populaire et finissaient généralement par lui donner la victoire. L'hostilité entre l'Assemblée et des fonctionnaires permanents et impopulaires devint chronique. Ils luttaient sans cesse; et les institutions représentatives, en collision avec un pouvoir irresponsable, menaçaient d'amener l'anarchie. Ces difficultés ne se produisaient pas seulement au Canada: elles étaient communes à toutes les colonies du nord de l'Amérique et prouvaient l'incompatibilité de deux principes contraires de gouvernement." ²

Cet événement, dit le célèbre historien Alison, en parlant de l'insurrection canadienne de 1837, "a mis en relief et fait ressortir au grand jour bien des abus qui sans cela seraient encore ignorés."

Mais il est un point où lord Durham s'est étrangement

1. *Memoir of the Life of the Right Honble Charles, Lord Sydenham, G. C. B., with a narrative of his administration in Canada. Edited by his brother, G. Poulet Scrope, Esq. Sto London, 1848.* La partie relative au Canada a été rédigée sur les notes fournies par M. Murdoch, qui avait été secrétaire civil sous lord Sydenham.

2. May, *Constitutional History of England*. Vol. 2, ch. 17.